

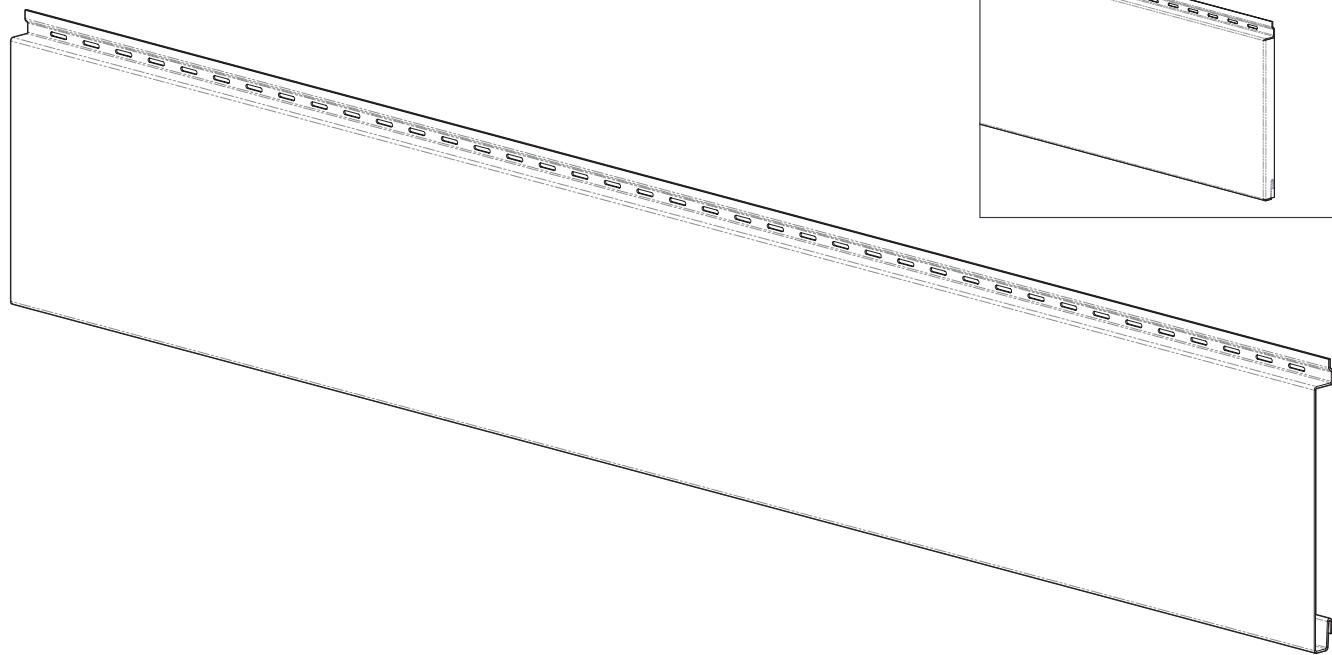
Série MAP

Fiche technique MAP-12 / MAP-16

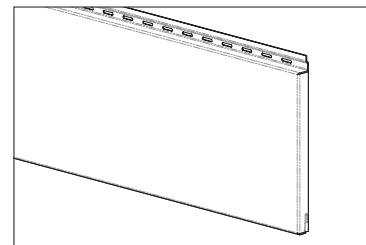
Panneau de revêtement pour système d'écran pare-pluie de type drainé et ventilé

Les MAP-12 / MAP-16 sont des panneaux profilés emboîtables en aluminium durable qui peuvent être installées autant à la verticale qu'à l'horizontale.

VUE ISOMÉTRIQUE



OPTION BOUTS FERMÉS



Spécifications générales

CARACTÉRISTIQUES

- Installation rapide et ajustable au chantier.
- Non combustible.
- Durable et entièrement recyclable à la fin de sa vie utile.
- Revêtement en poudre électrostatique écologique (sans solvant) qui permet des couleurs plus stables et résistantes à long terme.

OPTION

- Option bouts fermés disponible sur demande.

CRITÈRES DE PERFORMANCES

- Flèche transversale sous charge de service des panneaux limitée à L/60.
- Flèche longitudinale sous charge de service des panneaux limitée à L/180.

MATÉRIAU

- Aluminium de série 5000.
- Épaisseur de 2 mm (0,080").

FINITION/COULEUR

- Revêtement par poudrage électrostatique conforme aux normes AAMA 2604 et 2605.
- Couleur au choix du client.

APPLICATIONS

- Usage extérieur comme revêtement mural.*†
- Usage intérieur comme panneau décoratif.

* La conception du mur derrière les panneaux en tant qu'écran pare-pluie doit être effectuée selon les codes et normes en vigueur par un professionnel de l'enveloppe du bâtiment.
† Bâtiment de 20 m (65'-6") et moins de hauteur avec des charges de pressions statiques de 1,25 kPa (26 psf) et moins. Pour les bâtiments plus hauts que 20m, un ingénieur doit approuver la résistance de la sous-structure du panneau.

Pour toute autre application, communiquer avec le service technique de Maibec.

Série MAP

Fiche technique MAP-12 / MAP-16 (suite)

Spécifications techniques

DIMENSIONS

- Hauteurs :
 MAP-12 - 304,8 mm (12") et
MAP-16 - 406,4 mm (16").
- Longueur :
 304,8 mm à 3632,2 mm (12" à 143").
- Autres dimensions possibles sur demande.

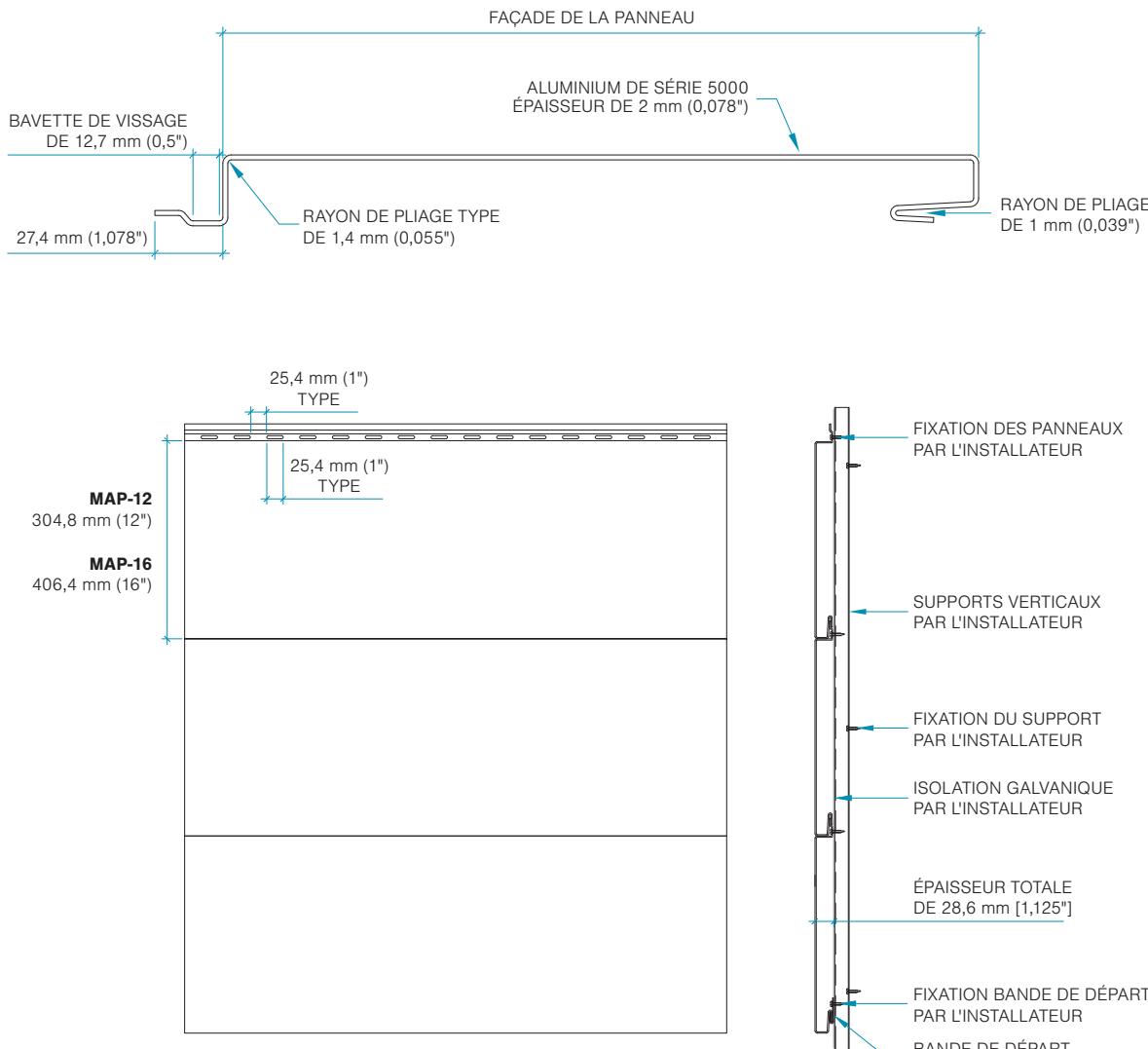
TOLÉRANCES

- $\pm 0,127 \text{ mm} (\pm 0,005")$ sur la longueur des panneaux.

INSTALLATION

- L'installateur est responsable du dimensionnement du substrat des panneaux.
- Il est également responsable du choix du type de fixations, de leurs tailles ainsi que de leur espacement minimal.

Détails techniques



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.